

Commune
de Saorge

Extrait du Registre des Arrêtés du Maire
du 07 OCTOBRE 2025

N° 40/2025

ARRÊTÉ

**Portant interdiction temporaire de circulation et de stationnement :
Route d'accès au cimetière et haut du village**

Le Maire de la Commune de SAORGE,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code de la Route,
VU le code de la voirie routière,
Vu la demande en date du 23/09/2025 de la Société ORECA, 331 avenue Sainte Marguerite,
06200 NICE,
Sur proposition du Maire,
CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de réglementer la circulation de la route d'accès au cimetière
et au haut du village afin de permettre les travaux de maçonnerie, pose d'enduits et enrobé
autour du poste ENEDIS,

ARRÊTE

- Article 1 :** La circulation et le stationnement de tous véhicules, sauf les véhicules de chantier, sont temporairement interdits **du 03 novembre 2025, 7 heures 30, au 07 novembre 2025, 17 heures**, sur la route d'accès au cimetière et au haut du village. Toutefois, la circulation sera rendue aux usagers chaque soir à compter de 18 heures jusqu'au lendemain matin 7 heures 30.
- Article 2 :** Les signalisations correspondantes conformes à la réglementation en vigueur seront mises en place et entretenues par la société ORECA chargée de l'exécution des travaux.
- Article 3 :** Le maire, la Police Municipale et la Gendarmerie Nationale sont chargées chacune en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.
- Article 5 :** Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa notification, soit par voie postale au 18 avenue des fleurs 06000 NICE, soit par voie électronique à partir de l'application internet « Télérecours citoyens » accessible par le site de téléprocédures <http://www.telerecours.fr/>.
- Article 6 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Au Commandant de la Brigade de Gendarmerie Nationale de BREIL SUR ROYA,
 - A la société ORECA.

Fait à SAORGE le 07 octobre 2025

Le Maire,



Brigitte BRESC